



CITOYENNETÉ

Épidémie de crottes de chiens... la municipalité lance une campagne **p.6**



SPORT

La commune obtient à nouveau le label de « Ville Active et Sportive » **p.11**



ÉCONOMIE

Commerces voultais : l'état des lieux **p.15**

LA VOULTE

SUR RHÔNE



OPAH : UNE AIDE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DES VOULTAINS

p.16



Réunion publique
OPAH
 vendredi 07 octobre
 de 17h à 19h
 à la salle des fêtes

Netto



DISTRIBUTEUR
7/7 • 24/24



**Du lundi
au samedi
8h30 à 19h30**

**OUVERT LE
Dimanche de
9h à 12h30**

9 Allée des Cèdres - La Voulte-sur-Rhône
04 75 85 15 99

Optique

CONSTANT



une marque d'attentions



*Benoit, Lorie et Justine
vous accueillent*



vision plus

www.optique-constant.fr

C.C. INTERMARCHÉ - 07800 LA VOULTE

☎ 04 75 43 53 78

Prenez vos rendez-vous en un clic sur :

Doctolib

SOMMAIRE

P3 - EDITO

P5 - LA VOULTE EN TOUTE TRANSPARENCE

Citoyenneté • Vie de la mairie •
Département

P9 - MIEUX VIVRE À LA VOULTE

Retour sur • Activités culturelles •
Sport • Médiathèque • CCAS

P15 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE VOULTAIN

Économie • Communauté
d'Agglomération Privas Centre
Ardèche

P18 - BRÈVES POLITIQUES

P20 - L'INFO' EN PLUS !

Éditeur de la publication :

Commune de La Voulte-sur-
Rhône

Directeur de la publication :

Bernard Brottes, Maire de La
Voulte-sur-Rhône

Rédaction : Mairie

Réalisation maquette : Service

Communication de la mairie

Impression & Régie publicitaire :

AF Communication

Crédit photos : Mairie,

Médiathèque Lucie Aubrac, Arche
des métiers, Crashmusette, MJC

VOTRE PUBLICITÉ DANS

NOTRE MAGAZINE

AF Communication

Chef de publicité

Tél. 04 75 51 88 40

Mobile 06 60 52 35 73

JOINDRE LA MAIRIE :

9 rue Rampon

Tél : 04 75 62 40 44

E-mail : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi & vendredi :

8h30 - 12h & 13h15 - 17h

Mardi & jeudi : 8h30 - 12h & 13h15 - 18h



CHÈRES VOULTAINES, CHERS VOULTAINS,

Je suis très heureux de vous retrouver pour cette rentrée en espérant que vous ayez quand même passé de bons moments en famille et entres amis.

L'été 2022 a connu une des pires sécheresses de notre histoire moderne ainsi que des épisodes de canicule à répétition, et cela n'a pas été sans conséquences.

Je tiens à rendre hommage aux soldats du feu qui ont lutté tout l'été en Ardèche comme ailleurs en France contre des incendies dévastateurs.

Je remercie également le personnel du CCAS (centre communal d'action sociale) qui est resté en contact permanent avec nos aînés afin de pallier aux situations d'urgence et répondu aux besoins liés à la canicule en apportant chaque fois que nécessaire des solutions aux problèmes rencontrés.

Je souhaite apporter tout mon soutien aux agriculteurs qui ont également connu des dommages sur leur production en liaison avec ces conditions climatiques.

Comme vous le savez, une restriction d'usage de l'eau a été mise en place depuis cet été, et je souhaite remercier le plus grand nombre qui a respecté les interdictions, tout cela dans l'intérêt collectif de préservation de cette ressource. À ce sujet, je salue le travail du syndicat des eaux Rhône Crussol (que nous avons rejoint il y a quelques mois) pour leur bonne gestion de la crise, évitant une pénurie d'eau.

Tous ces éléments, rajoutés à l'explosion des tarifs du gaz et de l'électricité nous amènera à accélérer la transition énergétique des bâtiments communaux. Les services travaillent déjà pour des audits énergétiques afin de planifier les travaux d'isolations nécessaires dans les années qui viennent. Nous travaillons également sur un plan d'économie de

consommation du gaz et de l'électricité pour pallier en partie à la hausse du budget qui est considérable et qui peut nous faire prendre du retard dans les projets de développement.

Heureusement l'été nous a permis de vivre des moments festifs et de convivialité ; La sardinade, les feux d'artifices du 14 juillet ont connu un franc succès, avec une qualité de prestations remarquable de tous. Le marché nocturne de début aout a également permis de se retrouver dans la cour du château, mêlant patrimoine historique et production locale. Le « poulet-frites » du 15 aout a confirmé son succès, dans une ambiance détendue et conviviale, les Voultaines et Voultais ont pu se retrouver autour d'un déjeuner accompagné d'animations jusque tard dans la nuit ! Je remercie à cet effet le comité des fêtes et tous ses bénévoles qui ont fait de cette journée un évènement annuel dont nous attendons déjà la prochaine édition avec impatience !

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée, je remercie le personnel enseignant, les parents d'élèves, le personnel municipal, qui ont tous travaillé pour le bien de nos enfants.

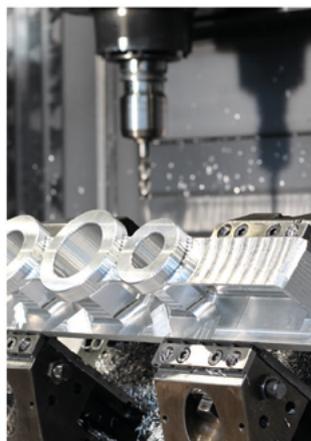
L'automne approche, soyons vigilants et solidaires parce que c'est ensemble que nous réussirons !

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne, comme pour cet été je reste toujours présent à vos côtés.

Bien à vous,

**Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône,
Conseiller Communautaire de
Privas Centre Ardèche**

LE GROUPE FREGATE S'ENGAGE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE VOTRE VILLE.



DÉCOUVREZ TOUTES LES OFFRES
DE POSTE EN VISITANT NOTRE SITE



www.groupe-fregate.com



2, Allée des châtaigniers - 07800 Beauchastel
1200 avenue Marie Curie - 07800 La Voulte-sur-Rhône



ASSURANCES

La **garantie** de vos ambitions



 PARTICULIERS

 PROFESSIONNELS

 ENTREPRISES

RESPONSABILITÉS



COLLECTIVES & RH



AFFINITAIRES



DOMMAGES & PERTES D'EXPLOITATION

Agence La Voulte

1 quai Jean Jaurès, 07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE
04 28 99 03 27 — lavoulte@lxf-assurances.fr

Agence Valence (siège social)

31 rue Henri Barbusse, 26000 VALENCE
04 28 99 03 10 — valence@lxf-assurances.fr

www.lxf-assurances.fr

ÉTAT CIVIL

CITOYENNETÉ

CHANGER DE NOM DE FAMILLE EST DEVENU PLUS SIMPLE DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2022

Depuis le 1er juillet 2022, il est possible de changer son nom de famille par simple déclaration à l'état civil. Une personne majeure pourra choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux. Cette procédure, introduite dans le Code civil par la loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation et mise en application le 1er juillet, ne sera possible qu'une seule fois dans sa vie. Un parent pourra aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant mineur, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire. Toute personne majeure pourra changer de nom de famille simplement, en

prenant, par substitution, le nom du parent qui ne lui a pas été transmis à la naissance et en déclarant son choix par formulaire à la mairie de son lieu de naissance ou de son domicile. Avant d'enregistrer ce changement, l'état civil laissera un délai incompressible d'un mois au demandeur, qui devra se présenter de nouveau en mairie pour confirmer cette décision.

Pour les enfants mineurs, un parent disposant de l'autorité parentale qui n'a pas transmis son nom de famille, peut ajouter celui-ci, à titre d'usage, au nom de l'enfant mineur. Il devra informer l'autre parent. Ce dernier pourra saisir le juge aux affaires familiales, en cas

de désaccord. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire. Le changement de nom d'un adulte s'étendra de plein droit à ses enfants de moins de 13 ans. Au-delà, leur consentement sera aussi requis.

Aucune justification ne sera exigée pour cette procédure simplifiée, qui permettra de choisir pour nom de famille celui de sa mère, de son père, ou les deux, ou d'en inverser l'ordre lorsque cette possibilité avait déjà été utilisée à la naissance.

Il suffit de remplir le formulaire Cerfa n°16229*01 accompagné des pièces justificatives nécessaires (acte de naissance, de mariage, actes des enfants en fonction

de la situation du demandeur) et de les rapporter à la mairie de naissance ou de domicile. Hormis ces nouvelles dispositions, la procédure de changement de nom (adoption d'un autre nom que celui des parents, francisation du nom de famille, etc.) reste identique et doit passer par un agrément du ministère de la Justice, qui peut le refuser s'il estime que les raisons invoquées sont insuffisantes, et par une publication légale si la demande est acceptée.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service « Vie citoyenne » au 0475624044 ou par mail accueil@lavoulte.fr

VIE DE LA MAIRIE

INTERVIEW CHARLÈNE DELAMARE RESPONSABLE MARCHÉ PUBLIC



En poste depuis le 20 juin 2022 Charlene Delamare occupe désormais le poste de responsable de la commande publique

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Je suis née à Equemauville dans le Calvados, je suis diplômée d'un bac ES et d'une maîtrise en droit public obtenue à l'université de Caen.

Au cours de ma maîtrise j'ai effectué notamment un stage au sein du département du Calvados au service pôle procédures.

Pourquoi être venue vous installer en Ardèche ?

Suite à une mutation professionnelle de mon conjoint, l'offre d'emploi proposée par la commune en tant que chargée de la commande publique a attiré toute mon attention.

Qu'est ce qui vous attire dans les marchés publics ?

Ce qui m'attire ce sont particulièrement les marchés de travaux car ils nécessitent une « superstructure » autrement dit la matérialisation d'un projet, mais plus globalement, l'aspect rigoureux et juridique de la matière. C'est d'ailleurs pour cela

que mon cursus s'est orienté vers des études de droit. Mon adage favori est « *dura sed, sed lex* » (la loi est dure, mais c'est la loi).

Quelles sont les qualités nécessaires à l'exercice de cette fonction ?

Selon moi, les qualités primordiales sont la rigueur, l'organisation mais surtout savoir suivre les réglementations en vigueur relatives à la commande publique.

Comment se sont déroulés ces premiers mois au sein de la commune ?

J'ai découvert la ville de La Voulte-sur-Rhône qui bénéficie d'un très joli cadre de vie avec beaucoup de potentiel. L'intégration au sein des services s'est faite de manière très naturelle et fluide, j'ai su trouver ma place et comprendre les enjeux qui permettront à la commune de progresser.

CITOYENNETÉ

ÉPIDÉMIE DE CROTTES DE CHIENS... LA MUNICIPALITÉ LANCE UNE CAMPAGNE POUR SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES

Elles sont de toutes sortes, les crottes. Une épidémie frappe la Voulte-sur-Rhône. Causée par quelques propriétaires de canidés négligents et qui pénalisent l'ensemble des vouldains.

Les excréments de chiens non ramassés, un fléau qui entâche l'image de la commune depuis bien trop longtemps malgré les rappels à la loi. Il reflète le manque de civisme envers autrui et a des conséquences sur le quotidien de chacun ! Impossible pour la municipalité de poster un policier à chaque coin de rue pour prendre en flagrant délit les maîtres qui ne ramassent pas les déjections de leur canidé, un geste pourtant simple qui permettrait un gain de temps et d'argent pour la collectivité.

Est-ce vraiment le travail des uns de pallier au manque de civisme des autres ? À l'évidence, non. Même si très régulièrement des remarques en ce sens sont faites aux agents de la propreté

publique : « Vous êtes payés pour ça ! », « C'est votre boulot ! », « Je paye mes impôts, alors vous pouvez ramasser ! ». Eh bien non, au même titre qu'ils ne viennent pas tirer la chasse d'eau après votre passage aux toilettes, ce n'est pas leur travail de ramasser les déjections de VOS animaux.

Aujourd'hui, la municipalité décide de prendre les choses en main et lance une campagne de sensibilisation à l'égard des réfractaires. En plus de panneaux d'informations installés aux abords des zones problématiques, des contrôles seront effectués plus régulièrement et la loi sera plus sévèrement appliquée via une contravention de 2^e classe pouvant atteindre 135 € (Art. 632-1 du code pénal).



« Si votre chien ne sait pas ramasser, faites-le pour lui »



DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

OPÉRATION « BONUS COLLÉGIENS »

Malgré l'impact de la crise sanitaire de ces dernières années, le tissu associatif ardéchois conserve sa pleine vitalité et ses belles perspectives. C'est pourquoi le Département de l'Ardèche a souhaité poursuivre le soutien des actions en encourageant la jeunesse ardéchoise à pratiquer des activités sportives, culturelles et citoyennes à travers l'opération « Bonus collégiens ». Expérimentée depuis 2021, celle-ci a bénéficié à plus de 3000 collégiens et à plus de 500 associations et est reconduite cette année. Tout collégien ardéchois pourra bénéficier d'un remboursement pouvant aller jusqu'à

60€ pour contribuer aux frais d'adhésion à une structure associative (hors frais de matériel et d'équipement). Ce montant sera porté à 80€ pour un jeune en situation de handicap.

Pour en bénéficier, il suffira de demander au président de l'association concernée une attestation puis de compléter le formulaire (disponible notamment sur le site internet de la commune) avant de l'envoyer au Département de l'Ardèche à l'adresse suivante :

Hôtel du Département – Quartier La Chaumette
Service des sports
BP 737 – 07007 Privas cedex

MANIFESTATIONS ESTIVALES

RETOUR EN IMAGES SUR L'ÉTÉ 2022



Feu d'artifice du 14 juillet 2021



Convivialité lors de la journée Sardin



La chenille s'est invitée lors de la journée festive du 15 août



Fin de soirée guinguette, le 15 août



Ludwig Von



nade



Un service efficace lors de la Sardinade



Grand succès des Kiosques à Musique



Après-midi pétanque après le poulet-frites



88 au Crashmusette

La municipalité remercie chaleureusement l'association du Comité des Fêtes Communal pour le franc succès de ses deux manifestations estivales, la Sardinade du mois de juin et la Journée Festive du 15 août avec son poulet-frites. C'est à chaque fois près de 500 personnes qui viennent échanger et profiter des moments conviviaux, de partage et d'ambiance Guinguette. Elle remercie également les Bénévoles pour leur implication au Marché Nocturne, Orcavou pour ses concerts des Kiosques à musique toujours aussi populaires au Parc Baboin-Jaubert, la MJC-Centre Social pour les animations de l'été, Crashmusette avec son festival et enfin tous les peintres férus de culture de s'abreuver de leur art. Toute l'équipe municipale remercie aussi les très nombreux vouldains venus assister au feu d'artifice du 14 juillet, qui fut comme chaque année, un immense succès.





RETOUR SUR

MARCHÉ NOCTURNE 2022

Le Marché Nocturne du mois d'août s'est déroulé, comme toutes les années, dans la cour du château.

En costumes d'époque, l'association des Bénévoltes a permis de débiter la soirée par une visite guidée du Bourg Castral avec Philippe Brun, historien local, au départ de l'office du tourisme et en direction du château.

Les visiteurs, nombreux en cette chaude soirée d'été, ont ensuite pu flâner parmi la vingtaine d'exposants présents,

tandis que les enfants se sont réjouis de découvrir le manège.

L'association « Crashmusette » a proposé une petite restauration et le « Comité des Fêtes Communal », la buvette.

Cette manifestation désormais traditionnelle, fut animé par « Crève cœur et ses orgues de Barbarie » ainsi que par « Ell'anime » et Stitch, sa mascotte (voir ci-après sur la photo), avec laquelle petits et grands ont pu faire de belles photos.

ACTIVITÉ CULTURELLES

VILLAGE DES SCIENCES 2022 - 12^E ÉDITION EN ARDÈCHE

GRATUIT, au collège des Trois Vallées, samedi 8 et dimanche 9 octobre de 10h à 18h en continu. Stands et ateliers, spectacles, conférences...

Rendez-vous incontournable de la Fête de la Science, le Village départemental des Sciences se déploie cette année sur la commune de La Voulte-sur-Rhône au Collège Les Trois Vallées. Il rassemble, durant tout un weekend, de nombreux acteurs scientifiques, en vue de présenter la richesse et l'éclectisme de la culture scientifique, technique et industrielle.

Dans une atmosphère ludique et participative, petits et grands auront accès à une cinquantaine de stands et d'ateliers qui permettent

d'expérimenter et d'échanger autour des sciences et des techniques gratuitement. Toutes les sciences sont représentées, les visiteurs découvriront les mystères de la physique, la magie de la chimie, la complexité des mathématiques, ou encore l'immensité de l'univers...

LES VILLAGES DES SCIENCES, ON VOUS EXPLIQUE...

Expérimenter, toucher, tester, s'interroger, comprendre, c'est l'ADN du Village des Sciences. L'ambition est d'éveiller

toutes les curiosités et ce, dès le plus jeune âge ! Les Villages des Sciences sont des espaces d'animations, de démonstrations, de rencontres... Au fil des stands, le public expérimente, teste, échange et pose ses questions aux chercheurs et aux experts de la médiation scientifique qu'il rencontre. Tout au long du week-end, d'incroyables phénomènes côtoient de drôles d'installations artistiques et d'acteurs passionnés afin de rendre la science accessibles à tous.



SPORT

LA COMMUNE OBTIENT À NOUVEAU LE LABEL DE « VILLE ACTIVE ET SPORTIVE »



Victorieuse du challenge de la « Ville active et sportive » depuis 2017, c'est pour la 3^{ème} fois consécutive que la commune obtient cette belle récompense. Ses 2 lauriers sont renouvelés et cette fois pour 3 ans.

« Cette bonne santé du sport dans notre commune se mesure également par l'implication des bénévoles qui œuvrent chaque jour pour leur club et pour la formation des plus jeunes. Je remercie tous les clubs sportifs pour leur investissement. Le sport est une école de la vie, lieu privilégié de mixité sociale et de rencontres intergénérationnelle. », commente Bernard Brottes.

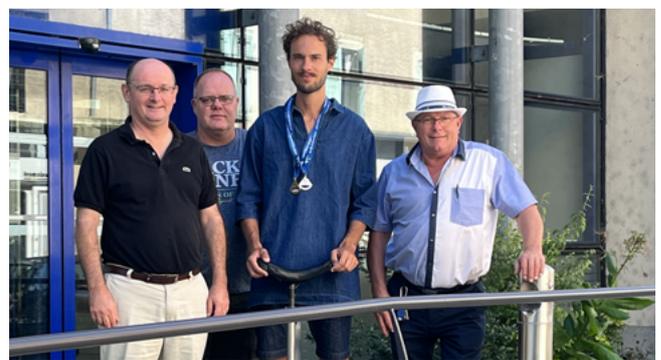
Attribué sur la base de quatre critères (la motivation de candidature, la présentation du projet, l'état des lieux sportifs du territoire, la politique sportive et les initiatives innovantes) c'est le jeudi 25 août 2022 que s'est tenu la remise des Labels Vie Active et Sportive, à l'Opéra Théâtre de Limoges, sous le patronage du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, des

jeux olympiques et paralympiques. Une juste reconnaissance pour la commune qui poursuit la mise en place d'une politique dynamique et volontaire et l'aboutissement d'une politique éducative menée conjointement avec les responsables et bénévoles des associations.

SPORT



SPORT



CAMILLE MAIRE, CHAMPIONNE DE BMX

Dans le club de Sarriens (84) depuis janvier 2022, Camille Maire a débuté le BMX aux petits robins en 2000 à l'âge de 16 ans. Née à Valence le 7 avril 1994, sa famille est installée à la Voulte-sur-Rhône depuis 30 ans. Elle se souvient que lors d'une balade à vélo familiale, ils sont passés devant le terrain de BMX de Livron-sur-Drôme. C'est comme ça qu'est née sa passion et qu'elle a adhéré au club, soutenue notamment par son papa qui a traversé le monde en camping-car pour l'emmener aux compétitions. Aujourd'hui, elle s'entraîne tous les jours, 2 fois par jour. La saison de BMX se déroule sur 8 mois avec 30 courses, à un rythme soutenu. A terme, elle souhaite pouvoir retourner aux Etats-Unis pour participer à des stages sur des compétitions avec pour

objectif de concourir aux prochains jeux olympiques. Camille revient dès que cela est possible à la Voulte-sur-Rhône, en général certains week-ends et pendant les vacances pour retrouver sa famille, ce qui n'est pas toujours facile avec les entraînements et les championnats. Selon elle, le plus important pour réussir dans cette discipline, la condition physique bien sûr, mais également un bon mental. Il faut être persévérant c'est un sport dur. Déterminée, elle avoue avoir un petit côté casse-cou.

Son palmarès : 8^{ème} au championnat du monde, double championne de France à Nantes, médaille de bronze au championnat d'Europe, championne d'Europe en Team.

EDDY DUCOL, CHAMPION DU MONDE DE MONOCYCLE

Découvert à l'occasion du Critérium du Dauphiné en juin dernier lors d'une démonstration de sa discipline, Eddie DUCOL a 28 ans, il est originaire de Beauchastel et pratique le monocycle depuis 15 ans. Sa spécialité, les disciplines urbaines. Il a découvert cette pratique au cours d'une sortie scolaire en primaire et après un essai il s'est découvert une passion. Ses parents lui ont offert son tout premier monocycle et c'est ainsi qu'il a commencé à s'entraîner. Eddie s'entraîne tous les jours à raison d'une à deux heures par jour et même s'il participe à des compétitions, il pratique ce sport surtout pour le plaisir. Le monocycle est un sport qui est encore peu représenté, il n'existe que peu de club en France. Un des objectifs d'Eddie est

donc de le développer et de le faire découvrir au plus grand nombre en faisant des démonstrations dès qu'il en a l'occasion. Dans l'idée collective, le monocycle est bien souvent ramené au monde du cirque mais comme le souligne Eddie ce n'est pas forcément le cas. Depuis les années 80 ce sport a débuté au travers de descentes en montagne puis en 2000, 37 disciplines liées au monocycle ont vu le jour (Cross, artistique, urbain, sauts, tout-terrain, etc.).

Son palmarès : champion du monde de saut en hauteur 1,30 m en monocycle. Multiple champion de France, 8^{ème} champion du monde en Trial, 6^{ème} champion du monde en Street, vice-champion du monde de Slostyle.



MÉDIATHÈQUE LUCIE AUBRAC

LA MÉDIATHÈQUE LUCIE AUBRAC FAIT AUSSI SA RENTRÉE !

La médiathèque proposera cette année encore les accueils scolaires, pour chaque classe de chaque école de la Voulte.

En partenariat avec les équipes enseignantes, nous développerons aussi des projets plus élaborés avec certaines classes, en particulier les actions de rencontre maternelle avec les parents à la médiathèque. Il s'agit du

dispositif « Ma famille, un livre et moi ».

Nous souhaitons avant tout familiariser les enfants avec la médiathèque, leur offrir des lectures variées et ludiques et leur permettre d'emprunter un livre de leur choix. En s'appropriant le lieu, en y accédant à un premier degré d'autonomie, dans un cadre périscolaire agréable, nous leur ouvrons un accès au goût de la lecture.

HORAIRES

Lundi	Fermé	
Mardi	Fermé	15h-18h
Mercredi	10h - 12h	14h - 18h
Judi	Fermé	
Vendredi	Fermé	15h- 18h
Samedi	9h - 12h	Fermé
Dimanche	Fermé	

3 DATES À RETENIR : À VOS AGENDAS !



 **Vendredi 7 octobre**

La Médiathèque Lucie AUBRAC s'implique activement dans le Village des Sciences

Le vendredi 7 octobre à 18h nous vous invitons au spectacle « Pile-Poil L'Infini » de la Compagnie Le Bazar Ambulant. Venez seul ou en famille, à partir de 8 ans. C'est gratuit et vous êtes attendus nombreuses et nombreux à la salle Lucie Aubrac !
Réservation au 04 75 74 14 60 ou par mail à bibliotheque@lavoulte.fr



 **Mercredi 28 septembre**

Après-midi jeux de société

Le mercredi 28 septembre prochain, reprise de « L'après-midi des jeux de société » qui aura ensuite lieu tous les derniers mercredis du mois.



 **Judi 29 septembre**

Rejoignez-nous !

Bénévoles, lectrices, lecteurs, passionnés de lecture mais pas seulement, le jeudi 29 septembre de 10h à 12h, nous vous accueillons pour échanger, rassembler nos compétences, vos envies, vos attentes et propositions. Si vous souhaitez participer mais n'êtes pas disponible à cette date, faites nous part de vos idées, nous sommes à votre écoute. La médiathèque Lucie Aubrac est aussi votre espace de vie culturelle locale.

7 jours/7

STEF TAXI



À votre service

TOUS TYPES DE TRANSPORTS
Médicalisés - Professionnels
Touristiques - Particuliers

34, rue Pierre Semard - 07800 LA VOULTE/RHÔNE

Tél : 04 75 43 97 61

EURECAT
LEADER MONDIAL DES SERVICES AUTOUR
DES CATALYSEURS



REGENERATION/RECYCLAGE
des catalyseurs usés



ACTIVATION hors site
des catalyseurs frais



EXPERTISE/SERVICES
sur site

*Solutions
Innovantes et
Sûres pour une
Gestion Durable
des Catalyseurs*

www.eurecat.com



Sébastien CHEYNEL et Céline MARQUES
Sommeliers Conseil



LIVRON Depuis 2012

VINS FINS
CHAMPAGNES
BIÈRES
SPIRITUEUX

Centre Commercial Provence - 26250 Livron-sur-Drôme

Parking Gratuit - Téléphone: 04 75 40 58 74

Site : <http://lecaviste-livron.com>



ABC Dépannage

pulsat

Votre spécialiste

TV - HI-FI - SON - ÉLECTROMÉNAGER
POSE D'ANTENNE - SAV toutes marques

www.pulsat.fr



09 72 84 34 49

Financements en
3, 5, 10 et 20 fois sans frais
Conditions d'achat en magasin

19, AVENUE MARX DORMOY - 07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE



Maison Bois
Charpente
Abri voiture
Pergola

04 75 44 98 77
LA VOULTE SUR RHÔNE

www.boiscop.net

boiscop@outlook.fr



DOSSIER

I LE CCAS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

COMMENT FONCTIONNE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ?

Le CCAS est géré par un conseil d'administration présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire.

Le CCAS est un établissement public administratif

Il dispose d'une autonomie

administrative et financière et de 4 agents titulaires :

- Lise Sagnes : Conseillère en Economie Sociale et Familiale chargée de l'accompagnement social.
- Chantal Gras : Agent administratif chargée de la gestion administrative des aides sociales
- Monique Ménégliez : Agent administratif chargée de la comptabilité et des ressources humaines
- Margaret Ayala : Agent administratif chargée de l'accueil et de la

communication

Plus près, plus solidaires...

La ville de La Voulte-sur-Rhône souhaite que soit développée sur le territoire de la commune une politique d'aide aux vouldains rencontrant des difficultés sociales, financières ou suite à des événements exceptionnels. Le CCAS accueille, renseigne, informe, oriente et accompagne.

ADMINISTRATEURS ÉLUS

- Madame Géraldine ROUX
- Madame Martine Boulon
- Monsieur Jacques Volle
- Madame Nadine Chaix-Imberteche
- Madame Martine Vabres

ADMINISTRATEURS AU TITRE DES ASSOCIATIONS

- Madame Gyslaine Michel
- Madame Josiane Bonnet
- Madame Marie-Danièle Courtial
- Monsieur Jacky Lombart
- Monsieur Jérôme Augusto

LE CCAS MET EN PLACE DIFFÉRENTES FORMES D'ACTIONS

Il est chargé d'accompagner les personnes qui sont confrontés à certaines difficultés dues à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps. Les aides sociales, le dossier MDPH ou APA sont de nombreux dispositifs existants.

Il a un rôle d'accès aux droits et d'accompagnement dans différentes démarches de la vie quotidienne : RSA, domiciliation (pour les personnes sans domicile stable qui auraient besoin d'une adresse administrative), logement, santé, budget..

Il agit aussi auprès des Vouldains s'ils rencontrent des difficultés financières, sous formes d'aide alimentaire, d'aides financières concernant le logement, les énergies et les fluides, les frais de santé, la mobilité, la garde d'enfants.



ÉVÈNEMENTS

Le CCAS organise des événements chaque année pour les personnes âgées de 70 ans et plus. L'objectif est de créer un moment de convivialité et de lien social.

STOP !

MANIPULATION MÉPRIS
VIOLENCE SEXUELLE
ISOLEMENT MENACE
VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE
MARCELEMENT INSULTE
ENFERMEMENT
HUMILIATION

GIFLE
AGRESSION
ÉTRANGLEMENT
VIE CHANTAGE
MURLEMENT
DE-CLAMINATION
ATTOUchement

VIOLENCES CONJUGALES

La Voulte
04 75 62 39 84
Information et orientation

CIDFF
04 75 93 31 70

PLATEFORME
24/24h, 7j/7j
Information et orientation

URGENCES
15 17 18

HEBERGEMENT 115

PARLER DES VIOLENCES C'EST DÉJÀ LES COMBATTRE

CCAS - 9 RUE BASTION - 69100 LA VOULTE SUR RHÔNE

LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

SIGNALEZ – VOUS !

Le CCAS assure la tenue du registre afin de veiller aux personnes fragiles et vulnérables. Des appels sont éventuellement réalisés suivant les situations de crise (canicule, grand froid, crise sanitaire..)

ALERTE CANICULE

NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

3114

Ville de
La Voulte
sur Rhône

Centre Communal d'Action Sociale

ÉCONOMIE

COMMERCE VOLTAINS : L'ÉTAT DES LIEUX

Pour mieux connaître les commerces et leurs clients, la municipalité a réalisé un état des lieux. Elle a interrogé 319 voultains et touristes via les réseaux sociaux et est venue à la rencontre de 34 commerçants. Par exemple, 80% des personnes qui fréquentent le centre-ville s'y rendent pour les boutiques alimentaires, et 67% pour le marché hebdomadaire. L'étude souligne donc le rôle très important du commerce pour la commune et conforte la municipalité dans le travail qu'elle réalise actuellement sur cette thématique. Ci-dessous les résultats :

MIEUX CONNAÎTRE LES COMMERCANTS VOLTAINS

50%

des commerçants voultains habitent sur la commune

67%

des commerces ont une page Facebook

40%

des commerçants travaillent seuls

15%

cherchent à recruter un salarié ou un apprenti

SOULIGNER LES ATOUTS DE LA VOLTE-SUR-RHÔNE POUR LES COMMERCES



UN BEAU PATRIMOINE

Le château, le parc Baboin-Jaubert, le Rhône, le site des fonderies...



UNE VILLE DE PASSAGE

Les axes routiers, voies cyclables, parkings,...



DES CLIENTS FIDÈLES

79% réalisent au moins un achat par semaine au centre-ville

IDENTIFIER DES AXES SUR LESQUELS TRAVAILLER ENSEMBLE

AMÉNAGER LES ESPACES EXTÉRIEURS ET LES ROUTES

Vos idées :
Créer de nouveaux espaces verts et aires de jeux



La municipalité réalise depuis quelques semaines une étude permettant d'avancer sur ces sujets

LIMITER LES INCIVILITÉS SUR LA COMMUNE

Vos idées :
Remédier aux problèmes de propreté, de stationnement et de sécurité



Tout comme la municipalité enclenche des actions pour limiter les incivilités, vous aussi adoptez les bons gestes

VALORISER LES LOCAUX COMMERCIAUX

Les outils créés par la municipalité :
Inventaire des commerces et locaux disponibles



ACCOMPAGNER LES PROJETS DES COMMERCANTS

Les outils créés par la municipalité :
Liste des aides, dispositifs et structures pour aider les commerçants



Si vous êtes propriétaire, entrepreneur ou commerçant, vous souhaitez faire des travaux, vous installer, moderniser votre commerces ou le faire évoluer, vous pouvez-vous adresser à la mairie

Pour mener à bien des actions concrètes permettant d'avancer sur l'ensemble de ces thématiques, la municipalité porte une politique volontariste. Sarah Treiber, Manager de centre-ville, écoute et conseille les commerçants : 07 89 07 12 68 streiber@lavoulte.fr

POUR VOTRE
HABITAT

Réunion
publique

OPAH

vendredi 07 octobre
de 17h à 19h
à la salle des fêtes

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE

OPAH : OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

En 2020, la CAPCA a lancé une étude visant à déterminer les problématiques de l'habitat privé sur les 42 communes du territoire. SOLiHA a été retenu pour animer ce dispositif sur le territoire. Ce travail a permis d'identifier les principaux besoins rencontrés par les habitants de la CAPCA relatifs à leur logement :

- Un accompagnement pour l'amélioration de la performance énergétique des logements, dans le cadre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des économies d'énergies.
- L'adaptation des logements à la perte de mobilité des personnes âgées et personnes handicapées.
- La nécessité de poursuivre la lutte contre l'habitat indigne et le mal logement pour permettre à chacun de vivre dans un logement décent.
- Une aide aux copropriétés en difficulté pour mieux organiser leur gestion et leur permettre d'engager des travaux de réhabilitation ambitieux
- La promotion de la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, en rénovant les logements vacants pour y faire venir de nouveaux habitants qui feront vivre les commerces.

UN DOUBLE DISPOSITIF D'INTERVENTION POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX CHAQUE BÉNÉFICIAIRE

L'opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) a débuté le 1^{er} janvier 2022.

Locataires, propriétaires, copropriétaires sont invités à se manifester et se verront proposer un accompagnement technique et financier personnalisé pour mobiliser les subventions de l'Anah, de la CAPCA et des communes.

DES AIDES POUR LES HABITANTS (respectant des plafonds de ressources de l'Anah) :

- Une aide à l'amélioration énergétique des logements.
- Une aide à l'adaptation des logements à la perte de mobilité.
 - Une aide pour lutter contre l'habitat indigne.
- Une aide aux copropriétés souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique.

DES AIDES SPÉCIFIQUES SUR LES CENTRES-VILLES :

- Une aide favorisant l'accès à la propriété des ménages souhaitant vivre sur le territoire.
- Une aide à destination des propriétaires bailleurs souhaitant rénover leurs logements locatifs.
 - Une aide aux copropriétés dégradées.
- Une aide au ravalement de façades pour embellir les centres-villes.

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE CET ACCOMPAGNEMENT OU SIMPLEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS ?

Des permanences sont organisées pour vous accompagner. Contactez **Pour Votre Habitat** afin d'obtenir un rendez-vous.

CONTACT : Pour Votre Habitat

5 rue René Cassin

07 800 La Voulte-Sur-Rhône

Tél: 04 75 42 19 99

Mail: contact@pour-votre-habitat.fr



la Voulte-sur-Rhône

du lundi au
vendredi, sur
rendez-vous
uniquement



VOUS ÊTES NOUVEAU COMMERÇANT / ARTISAN SUR LA COMMUNE ?

Faites-vous connaître auprès de Pierre Fuzier, adjoint délégué au Développement Économique et à l'Emploi. Un article vous sera alors proposé dans cette rubrique qui vous est dédiée dans le prochain magazine municipal (support distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres voultaines) afin que vous puissiez faire connaître votre activité. Tel : 04 75 42 47 82 | email : dsanial@lavoulte.fr



NAILS KARINE

Dans l'Hair du temps
197 Avenue Marie Curie, Quai Jean Jaurès
Tél. 06 99 30 56 83

ÉCONOMIE

UNE NOUVELLE PROTHÉSISTE ONGULAIRE SUR LA COMMUNE

La prothésiste onguilaire Karine P. et la coiffeuse Audrey Cros collaborent pour proposer un service complet au sein du même local depuis quelques mois maintenant. Effectivement, il est à présent possible de retrouver Nails Karine dans le salon de coiffure Dans l'hair du temps, deux fois

par mois. Rendez-vous sur sa page facebook « nails karine by dans l'hair du temps » pour connaître ses disponibilités et découvrir son travail. Karine est passionnée par le Nail Art depuis toujours, elle adore être au contact de sa clientèle et voir leur satisfaction. Elle a réalisé

plusieurs formations qui lui permettent de proposer de la pose de vernis semi-permanent, naturel, flash, mais aussi divers nails art, strass, foils, Babyboomer, etc. Le fait d'être à présent installée au sein de ce salon lui permet de proposer un service de proximité à la clientèle voultaine.



BOULANGERIE RÉGAL

4 rue Rampon
Tél. 04 75 56 26 32

ÉCONOMIE

UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE POUR LA BOULANGERIE RÉGAL

Ces derniers mois ont été synonymes de changement pour la boulangerie Régál, située 4 rue Rampon. Ce commerce bien connu des voultains a changé de propriétaire.

La boulangerie est reprise par Damien Cros, qui connaît déjà bien la maison pour y avoir travaillé en tant

qu'employé pendant cinq ans. Passionné par son métier et très attaché à La Voulte, il lui tenait à cœur de pouvoir entreprendre sur la commune et contribuer à sa vitalité. Damien Cros est aujourd'hui entouré d'une équipe de six personnes en partie renouvelée, répartie entre le pain, la pâtisserie, le snacking et la

vente. Il souhaite continuer à proposer certains produits emblématiques de cette boulangerie tout en laissant à son équipe la possibilité de créer et d'innover, en mettant à l'honneur les produits de saison.



À FLEUR DE PEAU

• Aromathérapie : 06 22 43 76 80,
• Psychothérapie-coaching, sophrologie, hypnose, reiki : 06 77 96 75 80,
• Massage holistiques : 07 55 88 69 19

ÉCONOMIE

NOUVEAU CABINET DE PSYCHOLOGIE ET BIEN-ÊTRE

C'est au pied du château de la Voulte-sur-Rhône que l'espace « A fleur de peau » a ouvert ses portes et où les 3 thérapeutes diplômées Florence, Guylaine et Amélie reçoivent sur rendez-vous afin de proposer des séances de psychothérapie, coaching, aromathérapie, sophrologie.

Un projet qui leur tenait particulièrement à cœur pour accompagner les personnes qui en ont besoin dans leurs difficultés de vie à travers tels que des traumatismes, deuils, séparations, maladies, ou douleurs physiques au travers de la sophrologie et de massages holistiques, et en parallèle permettre de

donner une nouvelle vie à cet ancien cabinet de soins infirmiers. Selon les besoins, les sensibilités de chacun, des séances individuelles ou de groupes sont proposées : méditation, auriculothérapie, groupes de paroles, coaching, psychothérapie, sophrologie,...

LA MAJORITÉ

Chères Voultaines, chers Voultais,
L'édito du maire a déjà abordé les conditions dans lesquelles l'été s'est déroulé, et nous nous associons au soutien et à la solidarité qu'il a exprimé.

Nous vous avons parlé dans les éditions précédentes de l'acquisition du bâtiment Marel, et de la future installation du centre de formation aux métiers du nucléaire. Le dossier avance bien, et pour faciliter le financement d'un projet de telle envergure et afin qu'il se réalise, le Maire a proposé au Préfet que la CAPCA devienne propriétaire du bâtiment, ce qui devrait se faire dans les mois qui viennent. Viendra ensuite le temps des travaux d'aménagement, pour une ouverture estimée maintenant à l'automne 2023.

Concernant la démolition et la reconstruction du centre social Pierre Rabhi, après avoir consulté et recueilli les besoins des occupants, nous en sommes à l'étude financière pour détailler les coûts. Puis viendra le temps de l'étude architecturale, le dossier suit son cours normalement.

Dans le cadre de la création sur le site Baboin-Jaubert d'un parc urbain et de loisirs, la commune va faire l'acquisition du bâtiment de la Caisse d'Épargne, afin de proposer une cohérence avec ce futur centre de vie. Nous reviendrons vers vous pour vous informer du devenir de ce bâtiment de 1600 mètres carrés qui est un fort potentiel pour la commune et les habitants.

Nous travaillons également avec la CAPCA et le directeur de l'Ardèche Buissonnière pour la rénovation de l'office du tourisme de La Voulte, c'est un projet ambitieux que nous souhaitons intégrer pleinement dans le cadre de la rénovation du cœur de ville.

Comme vous pouvez le constater, notre détermination n'a pas été entamée malgré les obstacles rencontrés depuis ces deux dernières années. Nous restons cependant très vigilants quant à l'évolution du prix des énergies, parce que chaque hausse diminue notre capacité d'investissement, et par conséquent risque de retarder certains projets.

Nous précisons également qu'il n'est pas question de supprimer ou dégrader les services apportés par la commune que ce soit au niveau des habitants ou des associations, nous restons à vos côtés. Pour cela nous avons entrepris une concertation afin d'optimiser les dépenses liées à notre budget.

Comme l'ont fait savoir de nombreuses communes françaises, nous faisons également appel au gouvernement afin qu'il accompagne les collectivités et les particuliers pour traverser cette période de tensions financières et d'inflation.

Nous vous souhaitons une belle rentrée,
À votre service,

L'équipe municipale
Soucieuse et responsable de l'avenir de tous

L'OPPOSITION

Très chères Voultaines très chers Voultais, nous avons vécu un été rude et intense.

D'abord la canicule, avec trois épisodes de fortes chaleurs, qui ont éprouvé nos organismes. Nous avons une pensée pour les personnes âgées et isolées, qui ont particulièrement souffert moralement et physiquement de cette période. Les augmentations de la fréquence et de l'intensité des canicules ne sont plus à démontrer, il faut repenser le modèle d'accompagnement de nos aînés, créer une brigade canicule qui rendrait visite aux personnes seules, leur rappeler les bons gestes, l'importance de l'hydratation, comment préserver la fraîcheur du logement, mettre en place une navette vers une salle climatisée et y proposer des activités stimulant également le lien social.

La sécheresse ensuite, pour la première fois nous avons été placé au niveau crise, le niveau maximal, limitant notre utilisation de l'eau à sa seule consommation domestique en eau potable. Il n'y a pas de solution miracle pour faire tomber la pluie, il faudra dorénavant s'adapter, innover et revenir au bon sens. Stocker l'eau de pluie pour ceux qui le peuvent, en finir avec la bétonisation, redonner de la perméabilité à nos sols, trottoirs, parkings, cours d'école avec des espaces de verdure et créer un vrai parc arboré dans notre commune procurant ombre et fraîcheur.

L'agriculture est également touchée, les restrictions d'eau et la canicule ont entraîné une perte sèche, des rendements faibles ou encore des récoltes avancées de plusieurs semaines. Notre modèle agricole doit évoluer vers des cultures moins gourmandes en eau et mieux adaptées à notre climat changeant, nos agriculteurs doivent être accompagnés dans cette transition.

Les incendies ont frappé la France et notre beau département n'a pas été épargné. Le sud Ardèche a payé un lourd tribut mais tout le territoire a été touché. Nous vous rappelons de faire votre maximum pour limiter les risques d'incendie et soulager le travail des pompiers, débroussaillage autour des habitations, limitation de la fréquentation des axes routiers à proximité des incendies facilitant l'accès au secours. Nous remercions les pompiers voultais pour leur dévouement et leur engagement, leurs missions les ont conduits bien au-delà des frontières ardéchoises.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur les problématiques que vous rencontrez au quotidien, notre engagement et le devenir de la commune. Par mail : Patricemartinevabres@orange.fr ou par téléphone : 0621485323

Christel Duvernois, Cynthia Hoarau,
Martine Vabres, Jimmy Verdor



LA VOULTE SUR RHONE : Dans immeuble soumis au régime de la copropriété, appartement T3 au 2ème étage d'env. 57m² hab. composé d'un séjour, une cuisine US, un bureau, une chambre, une salle d'eau avec WC et d'une cave. Refait à neuf, aucun travaux à prévoir. Syndic bénévole, env. 140 € de charges annuelles. Proche des commodités.
DPE en cours / Prix : 89.000 € / Réf.1726



LA VOULTE SUR RHONE : Proche centre-ville, ensemble immobilier comprenant un local commercial loué d'env 110m² avec studio d'env 24m² hab et 2 appartements. Au 1er étage T4 d'env 91m² hab, composé d'une cuisine aménagée, salon, séjour, exposé sud avec accès sur la terrasse, 2 chbs au sud, une chb parentale, une salle d'eau et WC séparé. Au 2ème étage studio d'env 33m² hab à rafraichir. Terrain clos de 1057m². Idéal investisseurs.
Prix : 259.000 € / Réf. 1693



LIVRON SUR DROME : Dans copropriété de 42 lots principaux, un appartement de type IV d'env 67m² hab situé au 4ème et dernier étage sans ascenseur offrant une cuisine équipée et aménagée, un salon/séjour, deux chbs et une salle de bains/WC. De plus une cave en sous-sol et un garage. Proche de toutes commodités et de tous commerces. Pas de travaux à prévoir. Charges de copropriété 2021 : 2781 € (y compris chauffage, eau, entretien des communs).
DPE : F / Prix : 120.000 € / Réf. 1709



SCP Olivier FRAISSE et Claudia ZAFFUTO-GIORDANO
Notaires associés à LA-VOULTE-SUR-RHÔNE et CHARMES-SUR-RHÔNE
Tél. Transaction : 04 75 62 49 18 - 09 70 75 97 27 - Tél. Gestion locative : 04 75 60 95 56

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.



www.afcommunication.com

Miroiterie Vitreie Durand

FOURNITURE & POSE DE TOUT TYPE DE VERRE

15 avenue Marx Dormoy - 07800 La Voulte/Rhône
☎ 04 75 85 10 83 - 06 08 62 05 17
miroiteriedurand@orange.fr - www.miroiteriedurand.com

Produits Fermiers

Fruits, légumes, vins & fromages



OUVERT
toute l'année
du lundi au samedi

37 Chem. de Pren Te Garde
07800 La Voulte-sur-Rhône

☎ 06 01 33 87 61



Chambres Funéraires

6 Route de Beauchastel
07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE

Tél. 04 75 41 44 05

ardrome.marbrerie@gmail.com

Devis gratuit à l'agence ou par téléphone
en quelques minutes ...

TAXIS
Stragiotti

04.75.62.43.27

“ SÉANCES DE CINÉMA 2022

Un vendredi par mois, à 20h30.

Tarifs : 5€/adulte, 3€/pour les - 14 ans

• 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre

Pour connaître la programmation, RDV sur www.facebook.com/lavoulte ou sur www.lavoultesurrhone.fr

Une navette de bus gratuite accompagne les spectateurs depuis le Centre Social Site Pierre Rabhi.

Départ à partir de 19h45.

“ MUR D'EXPRESSION LIBRE

La Ville de La Voulte-sur-Rhône a décidé de proposer une partie du mur du stade Battandier-Lukowiak comme mur d'expression libre à la pratique du graff, ouvert à tous ! Des graffeurs de talent sont devenus des artistes reconnus et leurs interventions picturales ajoutent une plus-value indéniable au cadre de vie et embellissent des murs souvent moroses. Pour vous inscrire, deux possibilités : En récupérant le formulaire à l'accueil de la mairie, puis en le retournant complété. En complétant le formulaire directement en ligne, sur le site internet de la commune : www.lavoultesurrhone.fr

“ BONNE RETRAITE !

La Municipalité profite de ce dernier numéro de l'année pour souhaiter une bonne retraite et autant de belles années à profiter de la vie, à prendre soin d'eux et de leur famille à :

- M. Claude REYNE, chef d'équipe voirie aux services techniques depuis le 1^{er} novembre 1994 ;

- Mme Rosario CHAZE qui était agent de service notamment à la médiathèque, depuis le 1^{er} décembre 1991 ;

- M. Bruno VERMEULEN, responsable bâtiment depuis le 16 octobre 2017 ;

- M. Laurent RIBES, chauffeur balayeuse et tracteur de la commune, il était chargé entre-autre de l'entretien et petites mécaniques des véhicules et ce, depuis 1^{er} juillet 1994 ;

- M. Jean ALCALDE, chauffeur de bus et interlocuteur privilégié des associations dans le cadre du service Sport et Vie associative depuis le 1^{er} septembre 1998.

“ ETAT CIVIL : PRENEZ VOS RDV EN LIGNE AVEC SYNBIRD

Vous pouvez prendre tous vos RDV liés aux services de l'état civil en ligne, directement depuis la plateforme Synbird 24H/24 et 7J/7. Il n'est pas nécessaire de créer de compte, la prise de RDV est simplifiée. Pour une carte d'identité par exemple, il suffit de compléter votre pré-demande sur le site de l'ANTS, puis de vous rendre sur Synbird (lien « prendre RDV » depuis la page d'accueil du site de la commune).

“ LES DÉMARCHES D'URBANISME SE MODERNISENT

Pour obtenir un certificat d'urbanisme ou pour tout projet soumis à déclaration préalable de travaux, permis de construire, etc. vous devez désormais réaliser vos démarches en ligne en vous connectant sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) accessible depuis le site internet de la mairie www.lavoultesurrhone.fr, rubrique « Urbanisme - Je fais des travaux ».

Attention, aménagement temporaire de la permanence pour l'Urbanisme. Le service sera en mesure d'accueillir les administrés le lundi de 14h à 17h uniquement. Merci de votre compréhension.

L'ANNUAIRE UTILE

“ VOTRE MAIRIE

Tél. **04 75 62 40 44** | Email : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi & vendredi : 8h30 - 12h & 13h15 - 17h

Mardi & jeudi : 8h30 - 12h & 13h15 - 18h

“ POLICE MUNICIPALE

Composez le **04 75 62 39 82**

“ HORAIRES ET BILLETTERIE GARE SNCF

Avenue Léon Blum, Tél. 08 92 35 35 35

Jours et horaires d'ouverture : Le lundi et le vendredi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h45.

“ TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

Composez le **04 75 41 15 74** pour connaître la pharmacie de garde dans votre secteur.

“ GENDARMERIE

Composez le **04 75 62 01 98**

“ ERDF PRÉVENANCE TRAVAUX !

Soyez alerté par email ou SMS d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux. Un seul geste, simple et gratuit, inscrivez-vous sur : www.erdf-prevenance.fr